

RAPPORT ANNUEL 2023-2024

Conseil d'établissement



INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d'établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l'article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d'un conseil d'établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l'article 82 de la LIP, le conseil d'établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

Chers membres de la communauté du Centre l'Avenir,

En tant que présidente du conseil d'établissement, je tiens à exprimer ma sincère gratitude pour votre engagement indéfectible envers la réussite de nos élèves.

Le Centre l'Avenir est bien plus qu'un simple lieu d'apprentissage. C'est un environnement stimulant où chaque élève est encouragé à s'épanouir, à développer son plein potentiel à son rythme et selon ses aspirations. Cet accomplissement est le fruit d'un travail d'équipe remarquable de la part de tous les membres du personnel scolaire, à qui j'adresse mes plus sincères félicitations.

Cette année, nos efforts ont convergé vers des projets visant à renforcer le sentiment d'appartenance des élèves et à promouvoir l'inclusion et l'intégration. Nous sommes convaincus que c'est en travaillant main dans la main que nous pourrons créer un environnement scolaire positif et épanouissant pour tous.

De plus, nous avons mis en place des actions concrètes pour encourager les saines habitudes de vie et alléger le fardeau des échéanciers pour nos élèves. Les résultats observés jusqu'à présent sont très encourageants et démontrent l'impact positif de ces initiatives.

Les réflexions menées au sein du conseil d'établissement se sont appuyées sur le projet éducatif 2023-2027. Les discussions riches et constructives qui ont eu lieu témoignent de l'engagement et de la passion qui animent chacun des membres.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du comité 2023-2024 pour leur dévouement et leur contribution inestimable.

Ensemble, continuons de bâtir un avenir prometteur pour tous les élèves du Centre l'Avenir.

Nadine Labrecque

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	6
2.3 Résultats obtenus.....	7
Annexes	Erreur ! Signet non défini.

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

DIRECTION	NOM	PRÉNOM	COURRIEL
Membre	Loignon	Martin	martin.loignon@cssda.gouv.qc.ca
ENSEIGNANTS	NOM	PRÉNOM	COURRIEL
Membre	Gignac	Carole	carole.gignac@cssda.gouv.qc.ca
Membre	Poulin	Nathalie	nathalie.poulin@cssda.gouv.qc.ca
Membre	Hadj	Khadidja	khadidja.hadj@cssda.gouv.qc.ca
COMMUNAUTÉ	NOM	PRÉNOM	COURRIEL
Membre	Labrecque	Nadine	nlabrecque@cjemoulins.org
Membre	Idir	Hassiba	h.idir@aminate.qc.ca
Membre	Gagnon	France	f-gagnon@hotmail.com
PROFESSIONNEL	NOM	PRÉNOM	COURRIEL
Membre	Soufia	Hela	hela.soufia@cssda.gouv.qc.ca
PERSONNEL DE SOUTIEN	NOM	PRÉNOM	COURRIEL
Membre	Bédard	Cinthia	cinthia.bedard@cssda.gouv.qc.ca
ÉLÈVES	NOM	PRÉNOM	COURRIEL
Membre	Chartier	Arianne	arianne6920@ele.cssda.ca
Membre	Blais	Antoine-Xavier	antoine-xavier157@ele.cssda.ca

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
18-10-2023	Ordinaire
13-12-2023	Ordinaire (annulée car grève)
14-02-2024	Ordinaire
15-05-2024	Ordinaire
12-06-2024	Ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	Octobre 2023	Adoption	Moyens à déterminer au cours de 23-24
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Juin 2024	Adoption	Sondage fait en avril auprès des élèves
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)			
Approbation des contributions financières exigées	Mai 2024	Approbation	Pas d'augmentation
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Mai 2024	Approbation	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Juin 2024	Approbation	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde			Ne s'applique pas
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			Ne s'applique pas
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)			Aucun
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	Octobre 2023	Approbation	Présentation des pavillons
Consultation sur les critères de sélection de la direction			Ne s'applique pas
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Février 2024		Ne s'applique pas
Transmission de documents à l'intention des parents			Ne s'applique pas
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique			Modalités appliquées selon le régime pédagogique de la FGA
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour			Ne s'applique pas

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant			
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études			Ne s'applique pas
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)			Ne s'applique pas
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)			Ne s'applique pas. Mais discussion en lien avec un objectif du projet éducatif.
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Tous les CÉ		Un tableau est présenté qui fait état des activités passées et à venir.
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)			Pas en 2023-2024
Consultation des parents			Ne s'applique pas
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	Avril 2024		Comité étudiants, Plan de lutte et CÉ
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Tous les CÉ		Ex : marche
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme			
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement			
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Février et mai 2024		Act. chorale, marché de Noël, commandite IGA.
Adoption du budget annuel de l'établissement	Mai 2024	Adoption	
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Demande à la fondation Le But	Février 2024	Adoption	Obtenir des patins de la fondation pour pratiquer le sport.

2.3 Résultats obtenus

L'année 2023-2024 a été une année de croissance pour la clientèle de francisation de jour, de soir et en formation à distance. Les enjeux relatifs au financement demeurent toujours un enjeu annuellement en FGA.

L'ensemble du personnel constate une plus grande présence dans les classes (projet éducatif). Il y a eu des élèves sur une liste d'attente jusqu'en avril 2024.

Le CÉ a adopté les prévisions budgétaires 24-25 bien qu'au moment de faire le budget, nous ne connaissions pas tous les paramètres.

Le CÉ a pris connaissance des moyens pour réaliser le projet éducatif.